

Vos questions

Pourquoi dois-je souscrire un contrat de responsabilité civile professionnelle ?

Les réponses Groupama

Parce que votre responsabilité pourrait être engagée du simple fait de côtoyer vos clients, par exemple :

- vous vous rendez chez un client, vous cassez un objet lui appartenant, ou à l'inverse, s'il vient chez vous, il tombe et se blesse, vous pouvez être tenu pour responsable
- ... ou lorsque vous travaillez pour eux :
 - vous rédigez une phrase ambiguë donnant lieu à interprétations,
 - un étudiant attribue son échec à des fautes d'orthographe que vous avez omis de corriger dans son mémoire,
 - vous détruisez accidentellement ou abîmez un objet unique, confié par votre client (photo, manuscrit...)
 - vous faites un contresens dans une traduction,
 - vous avez involontairement empiété sur un domaine réservé par la loi à une autre profession...

Vos questions

Mon client peut-il mettre en cause mon travail, même s'il est bien exécuté ?

Les réponses Groupama

- Un tiers évoqué dans un récit de vie vous met en cause, conjointement avec votre client, car il s'estime lésé.
- Votre client vous impute le refus de son dossier par une administration...

Grâce à la garantie «Protection juridique», Groupama assure votre défense même devant les tribunaux

Quelles prestations de mon cabinet sont couvertes ?

- Celles qui correspondent à votre code NACE/APE
- Les autres prestations réalisées par votre cabinet, comme la formation, à condition qu'elles aient été déclarées à GROUPAMA au moment de la souscription du contrat ou par la suite.

SERVICES
100% PRO

Conserver les dossiers contenus dans votre ordinateur est vital...

Avec Groupama, bénéficiez de la sauvegarde automatique de vos données informatiques.

Le contenu de votre ordinateur est garanti par une sauvegarde quotidienne faite par une société spécialisée. Rien ne peut se perdre.

■ ■ ■ ECRIVAIN CONSEIL®

Garantir vos biens professionnels, protéger vos biens personnels, votre famille, vous-même, préserver votre patrimoine et le faire fructifier...

Groupama vous propose des solutions adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches.

Réalisez des économies !

En regroupant vos contrats d'assurance à Groupama, vous bénéficiez de réels avantages !



Votre Conseiller Groupama spécialisé sur le marché des professions libérales est à votre disposition.

Il connaît votre univers professionnel, ses solutions tiennent compte des particularités de votre métier.

Elles sont construites pour vous offrir le meilleur rapport qualité/prix, avec l'assurance d'être réellement protégé en fonction de vos besoins.

Pour contacter un conseiller Groupama, appelez le

N°Indigo 0 820 207 207

0,09 € TTC / MN

www.groupama.fr



Ref. : xxx xxx - Août 2010 - Caisse Régionale de d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama Sud - Maison de l'Agriculture - Bât2 - Place Chaptal - 34261 Montpellier Cedex 2 - Documents et Visuels non contractuels - Crédits photos : Matton/Stockb. Agence TOKIO

ECRIVAIN CONSEIL®



ACCOMPAGNER
SOUTENIR
ASSURER

VOUS AIDER
TOUS LES JOURS
À CONSOLIDER
VOTRE AVENIR



www.groupama.fr

